

**Organisations Syndicales France, siégeant au comité européen  
pour les années 2008-2009**

Afin de permettre à l'ensemble des organisations syndicales signataires représentatives en France au niveau Groupe d'être toutes représentées à titre dérogatoire pour les années 2008 et 2009 au niveau de l'instance plénière du Comité Européen, il a été convenu que les organisations syndicales qui ne pourraient obtenir de sièges, au regard des résultats des élections professionnelles au 30/04/2007, pourront toutefois siéger au comité européen.

Fait à Neuilly sur Seine, le

Pour Thales, Yves BAROU, DRH Groupe

Pour les Organisations Syndicales Représentatives au niveau du Groupe, les  
coordonnateurs syndicaux centraux \* :

CFDT  
Guy HENRY



CFE-CGC  
Hervé TAUSKY



CFTC  
Alain DESVIGNES

CGT  
Laurent TROMBINI



FO  
Dominique ALLO

